

Éditorial

Quelles potentialités ?

Une question revient fréquemment dans le cadre des examens diagnostiques et des traitements. Quelles sont les potentialités de la personne prise en charge ? Que peut-on espérer en termes de développement de ses fonctions cognitives ? Cette question est cruciale, car elle détermine l'espoir que la personne, ses proches et les thérapeutes vont mettre dans une prise en charge et un traitement. Cette projection vers un avenir meilleur soutient la motivation et la persévérance. Lorsque l'on n'y croit plus, le travail thérapeutique perd rapidement de son efficacité, les absences deviennent fréquentes et le désir de progresser s'émeuse. Bref, la personne concernée et ses thérapeutes baissent les bras et finissent, au mieux, par se contenter d'un *statu quo*.

Mais comment identifie-t-on les potentialités d'une personne ? Comment définit-on ce que l'on est en droit d'attendre d'un traitement ? Entre volontarisme triomphant et défaitisme résigné, où devrait se situer le message que le clinicien transmet au patient et à ses proches ? Si l'on place la barre trop bas par rapport aux potentialités réelles, il y a un risque d'autoréalisation de la prédiction. Il est en effet probable que les compétences du patient stagnent au niveau prédit, car ni celui-ci ni son thérapeute ne mobiliseront l'énergie nécessaire pour aller au-delà. Si, par contre, la barre est placée trop haut, le patient risque de s'épuiser, et même de se déprimer, dans la poursuite d'un objectif inatteignable. Le plus souvent, le potentiel est évalué sur la base des performances passées. Mais qu'en est-il lorsque cette information fait défaut ou que les opportunités de développement des capacités ont manqué (ex. absence de scolarisation) ? La passation de tests classiques ne permet pas de résoudre ce problème, car les performances aux tests sont largement le reflet des acquis du passé. Certains praticiens ont proposé de mesurer le potentiel en mesurant les progrès réalisés par le patient après entraînement ou grâce à l'apport d'une aide extérieure. Malheureusement, ces procédures d'évaluation sont complexes à mettre en œuvre et souffrent de sérieux problèmes méthodologiques.

Dans le cadre de son modèle écologique du développement, Bronfenbrenner considère, à juste titre, que les potentialités d'un individu nous sont inconnues. En effet, le potentiel est, par définition, ce qui n'est pas là aujourd'hui, mais qui pourrait advenir dans un futur plus ou moins lointain. Nous sommes dès lors contraints de juger les potentialités d'une personne en référence à notre expérience de cas similaires. Parfois, ce raisonnement se révèle correct. Mais, souvent, il conduit à une restriction du développement des potentialités, comme cela a été longtemps le cas pour les enfants porteurs de trisomie 21. Les expériences éducatives récentes nous ont montré que les potentialités de ces enfants sont souvent bien plus importantes qu'on ne le croyait. Il y a encore 20 ans qui aurait pu imaginer qu'un jeune trisomique espagnol, Pablo Pineda, héros du film « *Yo, también* », puisse obtenir un diplôme universitaire ? Si les véritables potentialités d'une personne nous sont a priori inaccessibles, nos prévisions et nos pratiques ne peuvent que se situer sur le fil du rasoir entre deuil et espoir. En tant que praticiens, nous n'avons d'autre choix que de naviguer à vue entre un réalisme parfois trop résigné et une volonté parfois trop optimiste.

Jacques GRÉGOIRE
Université de Louvain, Belgique